# **GLISS'GRIP MINERAL**

TRAITEMENT ANTIDÉRAPANT POUR TOUTES LES SURFACES MINÉRALES EN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR





K-GGM

Code













GLISS'GRIP Minéral® est un traitement antidérapant issu d'une technologie innovante. Les composants du produit réagissent au contact de la silice, véritable squelette des matériaux minéraux.

Ils greffent de nouvelles molécules de silice à la surface du support, créant ainsi de minuscules aspérités qui augmentent considérablement l'effet de frottement. Les risques d'accidents par glissade sont

réduits durablement, en particulier sur sol mouillé.

GLISS'GRIPMinéral® est formulé à base de composants écologiques pour un respect total de l'environnement et une application en toute sécurité.

Résultat : Effet antidérapant adapté à vos besoins, durable, invisible et sans danger pour l'utilisateur et l'environnement .



## DOMAINE D'APPLICATIONS

Le traitement GLISS'GRIP Minéral® s'adapte à toutes les surfaces d'origine minérale : la céramique, les pierres, le carrelage, le marbre, le béton, le grès, le granit, le verre...

Ces matériaux qui ont tendance à glisser, notamment lorsqu'ils sont mouillés, sont responsables de nombreux accidents.

Le traitement est utilisable en intérieur comme en extérieur et particulièrement utile dans les halls d'entrées, les escaliers, les salles de bains, les cuisines, les laboratoires alimentaires, les surfaces commerciales, les vestiaires, les plages de piscines...

## AVANTAGES

- Sécurité : les sols traités avec GLISS'GRIPMinéral® deviennent totalement sécurisés et ne sont plus la cause de glissance et d'accidents souvent graves.
- Rapidité : sans immobilisation des sites, réouverture à la circulation immédiate.
- Simplicité : traitement facile à appliquer, sans avoir besoin de gros matériel.
- Écologie : produit biodégradable à base d'eau, sans odeur, sans acide et sans aucun danger pour l'utilisateur, les matériaux ou l'environnement.
- Longévité : une seule application pour une efficacité de plusieurs années.
- Hygiène: aucune restriction de nettoyage.
- Discrétion : sans altération visuelle notoire des supports trai-
- Économie : un prix compétitif par rapport aux autres procédés (carrelages structurés, bandes adhésives...).
- Aucun résidu, utilisable en milieu alimentaire.

	Dilution	Prêt à l'emploi
	Consommation	8 à 10 m² / L de solution
	Matériel d'application	Brosse, Balai-brosse, Pulvérisateur

#### PRÉCAUTIONS:

Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit sur demande Entreposer à l'abri du gel.

Produit exclusivement réservé à un usage professionnel

SAS GLISS GRIP SN

SAS au capital de 5000 €

Tél. 01 40 86 43 10 / info@glissgrip.fr www.glissgrip.com





ISS'**GRIP** 

42-44 Rue Georges Besse-63100 CLERMONT-FERRAND Siren 914 007 562 RCS Clermont-Ferrand

TRAITEMENT ANTIDÉRAPANT POUR TOUTES LES SURFACES MINÉRALES EN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

#### MODE D'EMPLOI:

Avant application, le support doit être soigneusement nettoyé (DK-NET M / FONGI) et sec.

GLISS'GRIP Minéral® doit être utilisé pur et ne doit pas être dilué.

L'application du produit se fait à l'aide d'un simple pulvérisateur.

Le produit doit agir entre 15 et 45 min. Ce temps d'action dépend du support et de sa teneur naturelle en silice. Plus celle-ci est forte, et plus GLISS'GRIP Minéral® agira rapidement. Inversement, plus elle est faible et plus le produit devra agir longtemps.

K-GGM

Code

A titre indicatif, voici les temps d'actions moyens :

Carrelage - céramique : 15-20min / Pierres - marbre : 40-45min

Toujours faire un essai préalable sur une petite surface pour valider le temps d'action: commencer par laisser agir 15mn, rincer et vérifier l'efficacité du traitement. Si le résultat n'est pas suffisant, renouveler l'opération complète par tranches de 5mn jusqu'à satisfaction

Pulvériser GLISS'GRIP Minéral® sur la surface à sécuriser et laisser agir pendant le temps défini par le test préalable.

Pour être actif, le produit ne doit pas sécher : il doit rester liquide à la surface du support. S'il s'évapore, remettre un peu de produit, et brosser légèrement à l'aide d'un balai-brosse.

Au bout des 15-45min, rincer soigneusement et abondamment à l'eau claire.

Evacuer l'eau de rinçage à l'aide d'une raclette en caoutchouc, d'un aspirateur à eau ou d'une serpillère sèche.

La surface est maintenant antidérapante et utilisable immédiatement en toute sécurité..

## **ENTRETIEN**

#### Nettoyage quotidien :

-Un sol traité avec GLISS'GRIP Minéral® peut se nettoyer avec tout type de produit détergent, mais il est important de toujours soigneusement rincer les produits utilisés pour éviter les résidus et dépôts qui pourraient rendre le sol glissant.

·L'utilisation d'une autolaveuse est possible, mais en utilisant uniquement des brosses souples et non abrasives. Un entretien abrasif userait inutilement et prématurément le traitement.

#### Effet antidérapant :

-Pour rester efficace indéfiniment, le traitement GLISS'GRIP Minéral® nécessite un « entretien » périodique.

·La fréquence d'entretien dépend de l'intensité et du type de trafic. Trafic intense = entretien plus régulier.

-A titre indicatif, voici les fréquences d'entretien généralement préconisées :

- Sol avec trafic domestique : 1 fois tous les 4-5 ans
- Sol dans une Piscine Publique : 1 fois par an
- Sol Centre Commercial : tous les 6-8 mois

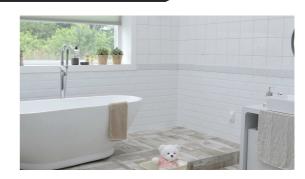
-Il conviendra d'adapter la fréquence au lieu et à l'usage.

-Cet entretien consiste simplement à nettoyer le sol traité avec du produit dilué :

Verser dans un seau propre 1 volume de GLISS'GRIP Minéral® dans 4 volumes d'eau (ex : 1L de produit + 4L d'eau).

Nettoyer le sol avec ce mélange à l'aide d'une serpillère propre ou directement dans l'autolaveuse.

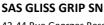
Laisser le sol sécher normalement, sans rincer.



# MATÉRIELS D'APPLICATIONS



Produit exclusivement réservé à un usage professionnel



42-44 Rue Georges Besse—63100 CLERMONT-FERRAND SAS au capital de 5000 €
Siren 914 007 562 RCS Clermont-Ferrand

Tél. 01 40 86 43 10 / info@glissgrip.fr www.glissgrip.com







Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. Euro Dortrz Production se réserve le droit d'apportat toute modification à ess produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra blen s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'à pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.